

HABILITATION ERCCI

(Expert en Recherche de Causes et Circonstances en Incendie)

L'Expert en Recherche de Causes

Objet

Reconnaître les compétences de l'Expert en Recherche de Causes et Circonstances des sinistres Incendie et explosion.

Conditions d'accès

- Justifier d'au moins trois années d'expérience en recherche de causes (20 dossiers médians ou majeurs/an),
- Si cette activité représente moins de 40 % du temps, il convient de justifier d'avoir suivi la formation « Expertise en recherche de causes d'incendies et explosions – Niveau 1 et Niveau 2 »,
- Si cette activité représente plus de 40 % du temps, il convient de justifier d'avoir suivi la formation « Expertise en recherche de causes d'incendies et explosions – Niveau 2 »,
- Aucune condition n'est requise pour les experts exerçants en tant que spécialistes en incendies dans d'autres entités que les cabinets d'expertise, s'ils exercent cette activité à temps plein depuis 3 ans minimum,
- Être membre du Collège « Dommages/RC » de la FEDEA.

Le dossier de candidature de chaque candidat devra, outre la justification de tous les éléments mentionnés ci-dessus, comprendre :

- Un exemplaire du présent référentiel comportant la mention « lu et approuvé », daté et signé, à titre d'acceptation de toutes les conditions d'examen, de maintien et de renouvellement de l'habilitation ERCCI,
- Un engagement à se conformer aux exigences du code de déontologie de l'expert FEDEA.

Examen - Jury

La Commission Examen de FEDEA CONSEIL & FORMATION organise les épreuves et valide les résultats. Elle instruit également les éventuelles réclamations émises par les candidats.

A cet effet, elle convoque un Jury ad hoc composé d'experts d'assurance, d'assureurs et de technologues. L'examen consiste en 2 épreuves d'une durée totale de 3h00 se déroulant à PARIS ou en région parisienne et se décomposant comme suit :

Epreuve écrite :

- Questionnaire écrit type QCM de 120 questions sur les connaissances Techniques de base.
- Durée 2h00 :
Cet examen écrit se déroulera à une date différente de l'examen oral.

Pour la session 2027, la date de l'examen écrit sera « à définir ».

Pour pouvoir passer l'épreuve orale, il faudra que le candidat obtienne la note minimum de 12/20 à l'épreuve écrite.

Epreuve orale :

L'épreuve orale aura lieu du « à définir » selon l'ordre de passage qui sera défini par FEDEA CONSEIL & FORMATION.

Préparation étude de cas concrets : 15 minutes.

Soutenance devant le jury : 40 minutes

- Restitution d'analyse du cas concret
- Questions techniques

Synthèse du jury sur l'oral du candidat : 5 minutes

La note obtenue lors de cet oral doit être au minimum de 15/20.

Si un avis favorable est donné par le jury, un courrier de validation de l'habilitation ERCCI sera envoyé par FEDEA CONSEIL & FORMATION.

Conditions de maintien et de renouvellement

Le maintien de l'habilitation est conditionné à la condition de continuer à exercer, à titre principal, la profession d'expert au service des assureurs et/ou des assurés et/ou de particuliers et/ou d'entreprises dans le domaine de la recherche de causes. En cas d'arrêt d'activité, le détenteur de l'habilitation ERCCI perdra automatiquement, et à titre définitif, le droit de se prévaloir de cette reconnaissance.

L'habilitation ERCCI sera réévaluée tous les 5 ans.

A cet effet, le titulaire de l'habilitation adressera à la Commission Examen de FEDEA CONSEIL & FORMATION un relevé, à l'issue de cette période de 5 ans, reprenant :

- pour chaque année (n-1, n-2...) : le nombre de dossiers RCCI traités (le minimum attendu est de 20/an) avec ses éventuels commentaires, les formations suivies (le minimum attendu est de 5 jours de formation technique en lien avec la recherche de causes en incendie/explosion sur la période de 5 ans écoulée) en précisant : date, durée, intitulé, organisme formateur, attestation délivrée... avec ses éventuels commentaires.

Si l'expert habilité ne remplit pas ces exigences à l'issue de chaque période de 5 ans, les instances se réservent le droit d'auditionner l'expert habilité ERCCI et d'exiger de lui un plan d'action pour qu'il se mette en conformité, faute de quoi il perdra son habilitation.

Référentiel Technique ERCCI

Outre les prérequis rappelés, le candidat doit avoir acquis les connaissances techniques et l'expérience dans la conduite des expertises incendie et explosion à forts enjeux telles que précisées dans les paragraphes suivants.

1] Connaissances préalablement acquises

- Triangle du feu : définition ;
- Limites inflammabilité et explosivité LII et LSI, LIE et LSE : définitions ;
- Rapport stœchiométrique : définition ;
- Charge combustible ;
- Mécanismes de transmission de la chaleur : conduction, convection, rayonnement, projection ;
- Mécanismes d'ignition : Phases de développement, phénomènes de roll-over et flash-over ;
- Données et propriétés des principaux matériaux : températures de fusion, points éclair et caractéristiques physico chimiques ;
- Explosion (déflagration, détonation) : origine, caractéristiques, flash-fire, surpressions et destructions consécutives ;
- Causes d'incendie et indices : malveillance, dommages électriques, travaux par points chauds, feux de véhicules.

2] Méthodologie de l'expertise

- Connaître les équipements nécessaires pour l'expert ;
- Connaître les informations à recueillir après lesinistre : témoignages, conditions météorologiques, photos, schémas, process, chronologie, situation financière ...
- Savoir planifier et interpréter les observations et relevés, interpréter les photos ;
- Connaître les éléments de détermination du lieu d'ignition,
 - voir NFPA 921 - pour la méthode scientifique (en page 6 du présent document) ;
- Connaître les éléments de détermination de la cause du sinistre,
 - voir NFPA 921 - pour la méthode scientifique (en page 6 du présent document);
- Connaître les procédures à respecter pour les prélèvements et garantir leur opposabilité.

Référentiel Technique ERCCI

3] Connaissances techniques

- Savoir interpréter les observations : bâtiment et ses atteintes, vitrages, fumées sur les murs, phénomènes de ventilation et d'écrans et observation des destructions ;
- Connaître les indices d'incendie volontaire ;
- Connaître et interpréter les indices d'incendie d'origine électrique : court-circuit, mauvais contact, fusion des conducteurs, électricité statique ;
- Connaître les systèmes et appareillage de protection électrique, des régimes de neutre, des logiciels de calcul et de sélectivité des protections électriques ;
- Connaître les systèmes de protection et d'extinction d'incendie ;
- Connaître les systèmes d'accès, de télésurveillance et de protection anti-intrusion ;
- Connaître les moyens d'analyses, des laboratoires spécialisés d'analyses et des experts judiciaires spécialisés ;
- Connaître les données des matériaux : températures de fusion, points éclair et caractéristiques physico chimiques ;
- Connaître les facteurs de hauteurs de flamme et de rayonnement, formules de calcul ;
- Connaître la vitesse de carbonisation du bois, l'état des plâtres et des bétons, de l'oxydation et de la fusion des matériaux.

4] Connaissances juridiques et réglementaires

- Connaître les mesures conservatoires, sur les conséquences du dépérissement des preuves, des procédures judiciaires à mettre en œuvre,
- Connaître les notions de base de la responsabilité civile,
- Connaître les responsabilités contractuelles et extracontractuelles,
- Connaître la réglementation :
 - La législation française, les normes et les règles,
 - Les règles APSAD,
 - Bâtiments d'habitation « incendie » - Code de la Construction et de l'Habitation,
 - Bâtiments "professionnels" - Code du travail (Partie incendie),
 - ERP/IGH,
 - Sites ICPE / SEVESO,
 - Risque d'explosion : Législation ATEX,
 - Sécurité des scènes d'incendie.

5] Produit de l'expertise

- Connaître les éléments de 'présentation minimale' du contenu du rapport d'expertise.

Référentiel Technique ERCCI

6] Bibliographie

- Connaissances bibliographiques spécifiques :
- Règles APSAD (extincteurs, sprinklers...),
- Convention Expertise amiable contradictoire,
- Convention relative aux enquêtes en cas de sinistres douteux et son cahier des charges concernant les méthodes de prélèvement et d'analyse,
- NFPA 921 - Guide pour les investigations incendie et explosion,
- Normes NFC 13-100 & 15-100,
- DESP Equipements sous pression.



M ou Mme _____ accepte toutes les conditions d'examen, de maintien et de renouvellement de l'habilitation ERCCI présentées dans le référentiel.

M ou Mme _____ s'engage à se conformer aux exigences du code de déontologie de l'expert FEDEA <https://www.fedea.eu/page-site,deontologie,6>

Date + signature+ mention « lu et approuvé » :

Exemple d'application de l'approche scientifique à la détermination du lieu d'origine

Identification du besoin

Incendie dont le lieu d'origine est inconnu

Définition du problème

Détermination du lieu d'origine

Recueil des données

Informations générales sur le site sinistré
Détermination des conditions antérieures à l'incendie
Enregistrement des constats après l'incendie
Réalisation des fouilles, des analyses et remise en situation de la scène d'incendie
Témoignages et observations
Informations en provenance des services incendie
Données relatives aux systèmes d'alarme, de détection et de surveillance

Analyse des données

Analyse des traces
Analyse de la propagation de la chaleur et des flammes
Etude des profondeurs de carbonisation et de calcination
Cartographie des arcs électriques
Chronologie des événements
Aspects relatifs à la cinématique de l'incendie
Dispositions constructives et activités exercées

Formulation d'une hypothèse

Première hypothèse sur le lieu d'origine du feu
Analyse des différentes hypothèses
Hypothèses alternatives

Évaluation des hypothèses

Présence d'une source d'ignition adaptée sur le lieu d'origine ?
Cohérence des données avec le lieu d'origine ?
Résolution des contradictions ?
Un autre lieu d'origine est-il également cohérent avec les données ?

Sélection d'un scénario

Exemple d'application de l'approche scientifique à la détermination de la cause

Identification du besoin

Incendie dont la cause est inconnue

Définition du problème

Le lieu d'origine a été déterminé
Il faut déterminer la cause

Recueil des données

Identifier les carburants dans la zone d'origine
Identifier les sources d'ignitions possibles
Identifier les comburants
Identifier les circonstances

Analyse des données

Analyser les carburants (température d'inflammation, quantité)
Analyser les sources d'ignitions (température, énergie, temps)
Analyser les comburants, particulièrement s'il ne s'agit pas de l'air
Analyser les différentes possibilités d'ignition

Formulation d'hypothèses

Identifier les hypothèses pour chaque source d'ignition potentielle
Prendre en compte les sources d'ignitions absentes
Proposer un premier carburant pour chaque source d'ignition
Prendre en compte les hypothèses alternatives

Évaluation des hypothèses

La source d'ignition est-elle (ou était-elle) sur le lieu d'origine ?
La source d'ignitions potentielle peut-elle avoir enflammé le premier carburant ?
La source d'ignition potentielle a-t-elle duré pendant assez de temps ?
La source d'ignition potentielle est-elle cohérente avec les faits connus ?
Les contradictions sont-elles résolues ?
Est-ce que d'autres hypothèses de causes expliquent les données aussi bien ?

Sélection du scénario

Cause du feu
Liste des causes possibles